

**Réunion ordinaire du conseil d'administration du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
tenue le 17 juin 2025, à 18 h, au campus d'Amos et par vidéoconférence**

Présences

Dany Mercier, directeur général	Katrine Lévesque
Mélanie Brunette, vice-présidente	Isabelle Métivier
Caroline Rioux, directrice des études par intérim	Stéphanie St-Pierre Vigneault
Benjamin Brassard (à distance)	Lynda Taddio (à distance)
Marie-Pier Dupuis	
Manon Fortier (à distance)	
Marlène Grenier	
Félix-Antoine Lafleur	

Absences

Karl Guimond, président
Yacine Bourennani
Anne-Frédérique Karsenti
Benoit Lavergne
Dominique Marchand
Sonia Tardif

Observatrices

Amélie Brouillard, secrétaire
Isabelle Lessard, représentante des cadres

Invités

Julien Pierre Arsenault, directeur de la Formation continue et services internationaux
Isabelle Benoit, coordonnatrice aux Ressources humaines
Fanny Bernèche, directrice des Services financiers et approvisionnement
Nathalie Cossette, responsable de l'application des règles contractuelles
Josée Coderre, directrice de la Fondation du Cégep
Sophie Gauvin, gestionnaire de l'international
Kathleen Longpré, directrice des Ressources humaines

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PAR LE PRÉSIDENT ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte et régulièrement constituée.

2. INTERVENTION DE L'ASSISTANCE

Il n'y a aucune intervention de l'assistance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*

Sur une proposition de Dany Mercier appuyé par Isabelle Métivier unanimement résolu ***d'adopter l'ordre du jour du 17 juin 2025.***

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4. PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 MAI 2025

Sur proposition de Marie-Pier Dupuis appuyé par Isabelle Métivier, il est unanimement résolu ***d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration tenue le 20 mai 2025.***

4.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 JUIN 2025

Sur proposition de Marie-Pier Dupuis appuyé par Stéphanie St-Pierre Vigneault, il est unanimement résolu ***d'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'administration tenue le 6 juin 2025.***

PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF

5. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 20 MAI 2025*

Amélie Brouillard, secrétaire générale, dépose à titre d'information le procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif du 20 mai 2025.

PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

6. PÉRIODE RÉSERVÉE AUX INVITÉS

Il n'y a aucune intervention de l'assistance.

PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7. PRÉSENTATIONS POUR PRISE DE DÉCISION

7.1 PLAN DE GESTION DES RISQUES DE CORRUPTION ET COLLUSION DANS LE PROCESSUS DE GESTION CONTRACTUELLE 2025-2026

Nathalie Cossette, responsable de l'application des règles contractuelles, présente le Plan de gestion des risques de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle 2025-2026.

CA-3644

CONSIDÉRANT QUE le Conseil du Trésor a édicté la directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle, découlant de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de cette directive, le Cégep doit élaborer une *Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle* d'ici le 31 décembre 2019, ainsi qu'un Plan de gestion des risques annuel;

CONSIDÉRANT QUE la *Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle* du Cégep a été adoptée le 26 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE le Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle 2024-2025 a été adopté le 18 juin 2024;

CONSIDÉRANT QUE le Plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle 2025-2026 doit être adopté avant le début de l'année financière selon la modification de la directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle, découlant de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

Il est proposé par Manon Fortier, appuyé par Marlène Grenier, et unanimement résolu **d'adopter le Plan annuel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans le processus de gestion contractuelle 2025-2026, tel que présenté.**

7.2 PLAN STRATÉGIQUE (PSD) 2020-2025

Dany Mercier, directeur général et Isabelle Benoit, coordonnatrice des Ressources humaines présentent le bilan du plan stratégique 2020-2025.

CA-3645

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévoit que le Conseil d'administration de chaque Cégep établit un plan stratégique couvrant une période de plusieurs années (article 16.1 de la Loi);

CONSIDÉRANT QUE le *Plan stratégique* doit intégrer un plan de réussite, lequel constitue une planification particulière en vue de l'amélioration de la réussite des étudiantes et des étudiants. Il s'agit du plan institutionnel de réussite et de diplomation (PIRD) du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT les récentes nominations tant du Directeur général du Cégep que celle de la Directrice des études;

CONSIDÉRANT le contexte politico-économique actuel ;

CONSIDÉRANT QUE nous sommes dans la dernière année du Plan stratégique de développement 2020-2025 et dans la rédaction du bilan de celui-ci ;

Il est proposé par Caroline Rioux, appuyé par Katrine Lévesque, et unanimement résolu, **de reconduire le plan stratégique de développement 2020-2025 du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue pour une année additionnelle.**

7.3 BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025-2026

Fanny Bernèche, directrice des Services financiers et de l'approvisionnement, présente le budget de fonctionnement 2025-2026. Dany Mercier, directeur général, remercie chaleureusement tous les membres du personnel qui ont participé à la consolidation du budget.

CA-3646

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 26 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*, le Cégep doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement pour l'exercice financier suivant;

CONSIDÉRANT QUE le comité de finances et d'audit a analysé en détail le budget de fonctionnement 2025-2026, lequel présente un budget déficitaire de 755 000 \$ avec des revenus de 59 923 885 \$ et des dépenses de 60 678 885 \$;

CONSIDÉRANT QU'il aura un virement interfonds de 157 000 \$ pour un remboursement d'emprunt autofinancé et de 375 000 \$ pour l'acquisition d'immobilisations à même le fonds de fonctionnement;

CONSIDÉRANT QUE le solde de fonds du Cégep est suffisant pour couvrir le déficit de l'année 2025-2026;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de finances et d'audit, pour l'adoption de ce budget.

Sur une proposition de Marlène Grenier, appuyée par Stéphanie St-Pierre Vigneault, il est unanimement résolu **d'adopter le budget déficitaire de fonctionnement 2025-2026 du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue tel que présenté.**

RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE

Kathleen Longpré, directrice des Ressources humaines et Dany Mercier, directeur général présentent la proposition de réorganisation administrative du Cégep pour la prochaine année.

CA-3647

CONSIDÉRANT les nouvelles obligations édictées par le Conseil du Trésor en ce qui a trait au gel d'embauche et aux heures rémunérées;

CONSIDÉRANT la réflexion stratégique menée en vue de mettre en place une nouvelle structure organisationnelle temporaire, tenant compte à la fois de ces obligations et de l'évolution des besoins;

CONSIDÉRANT la présentation effectuée à huis clos devant le conseil d'administration en date du 6 juin 2025, de même que le dépôt du document récapitulatif des changements proposés;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de l'Association locale des cadres du 10 juin 2025;

Il est proposé par Marlène Grenier, appuyée par Marie-Pier Dupuis et unanimement résolu, **d'adopter les modifications à la réorganisation administrative proposée par la Direction des Ressources humaines et la Direction générale et de :**

- Nommer Isabelle Benoit à titre de Directrice par intérim du Service de technologie de l'information, audiovisuel et du Service des Ressources matérielles à compter du 1 septembre 2025 jusqu'au 29 février 2027.

7.4 RÈGLEMENT 1 : RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE RÉGIE INTERNE

Amélie Brouillard, secrétaire générale présente les modifications au Règlement général de régie interne.

CA-3648

CONSIDÉRANT QUE le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue a adopté, le 18 août 1967, le *Règlement général de régie interne* du Cégep et que ce Règlement a été amendé pour la dernière fois le 26 janvier 2021;

CONSIDÉRANT la pertinence de préciser certains éléments à l'intérieur de ce Règlement, tels que la structure de fonctionnement pour la composition des comités de sélection pour le personnel d'encadrement ainsi que le nombre de conseil d'administration par année;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité d'éthique et de gouvernance;

Il est proposé par Stéphanie St-Pierre Vigneault, appuyée par Katrine Lévesque et unanimement résolu, **d'adopter le Règlement général de régie interne, tel que modifié.**

7.5 CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ EXÉCUTIF 2025-2026

Amélie Brouillard, secrétaire générale, présente le projet de calendrier des réunions du conseil d'administration et du comité exécutif pour l'année 2025-2026. Il est convenu qu'un sondage sera envoyé à tous les membres du conseil d'administration afin de déterminer si le CA aura lieu le mardi ou le mercredi en fonction des semaines ciblées. Il est entendu que la sélection des dates sera faite en fonction de la majorité des répondants. La résolution sera faite une fois le sondage complété.

7.6 NOMINATION DE DEUX CADRES À LA COMMISSION DES ÉTUDES 2025-2026

Caroline Rioux, directrice des études par intérim présente les nominations de deux cadres à la commission des études 2025-2026.

CA-3649

CONSIDÉRANT QUE madame Isabelle Cloutier sera la Directrice des études au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue (résolution CA-3643) ;

CONSIDÉRANT QUE madame Caroline Rioux sera la Directrice adjointe des études au développement pédagogique à l'automne 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration doit nommer deux membres du personnel d'encadrement qui siégeront à la commission des études pour la prochaine année;

CONSIDÉRANT QUE la Direction des études recommande de nommer la directrice adjointe aux études, Caroline Rioux, et la directrice adjointe aux études, Laurie Fortin.

Il est proposé par Dany Mercier, appuyé par Isabelle Métivier, **de nommer madame Caroline Rioux et Laurie Fortin pour siéger à la commission des études, et ce, pour un mandat d'une durée d'un an, soit du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026.**

PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

8. PRÉSENTATIONS SANS PRISE DE DÉCISION

8.1 PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS DE LA FONDATION DU CÉGEP

Josée Coderre, directrice de la Fondation du Cégep présente le rapport des activités qui ont eu lieu durant la dernière année. Dany Mercier, directeur général, remercie toutes les personnes qui ont participé à la réalisation des activités de la Fondation du Cégep.

8.2 BILAN 2024-2025 DOSSIER INTERNATIONAL DU CÉGEP

Kathleen Slobodian directrice des Affaires étudiantes et des communications, Caroline Rioux directrice des études par intérim, Sophie Gauvin gestionnaire de l'international et Julien Pierre Arsenault, directeur de la Formation continue et services internationaux présentent le bilan 2024-2025 du dossier de l'international du Cégep.

CORRESPONDANCES ET INFORMATION

9. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

Aucun sujet à traiter.

ÉMISSION DES DIPLÔMES

10. ÉMISSION DES DIPLÔMES*

10.1 ÉMISSION DES DIPLÔMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

CA-3650

Sur une proposition de Isabelle Métivier, appuyée par Stéphanie St-Pierre Vigneault, il est unanimement résolu **de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales (DEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par la registraire.**

10.2 ÉMISSION DES ATTESTATIONS D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

CA-3651

Sur une proposition de Isabelle Métivier, appuyée par Stéphanie St-Pierre Vigneault, il est unanimement résolu **d'autoriser le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue à délivrer une attestation d'études collégiales (AEC) pour toutes les personnes y ayant droit conformément à la liste ci-annexée, établie et vérifiée par la registraire.**

AFFAIRES DIVERSES

11. AFFAIRES DIVERSES

Aucun sujet à traiter.

DOSSIERS À HUIS CLOS

12. DOSSIERS À HUIS CLOS

Aucun sujet à traiter.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 21 h 10, appuyé par Marie-Pier Dupuis.

Vice-présidente,

Secrétaire générale,



Mélanie Brunette



Amélie Brouillard